

# Décepteur des contes renardiens et déstructuration de la cellule familiale: fonctionnalité et significations

Kouacou, Jacques Raymond Koffi

Maître-assistant, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

jrkouacou@gmail.com

Reçu: 21.1.2013

Accepté: 14.8.2013

## Résumé

La construction du décepteur renardien tient compte des différentes interactions du personnage avec les réalités de la société où il mène son existence. Au nombre de celles-ci se trouve la cellule familiale dont il est l'émanation et face à laquelle il doit définir les modalités actantielles. Dans la plupart des récits, Renart n'accorde aucune considération pour l'éthique familiale qui recommande que l'on respecte son ou sa conjoint (e) et la valeur inestimable des liens de parenté. Ses relations sont d'ordre conflictuel avec la famille, cette cellule de base de la société, que les actes du rusé tendent à déstabiliser. La présente étude se propose d'analyser le fonctionnement de cette confrontation entre le décepteur des contes de la France médiévale et la société dont la structure familiale en est une représentation en miniature, et l'intérêt du discours dénonciateur que les conteurs tiennent, à juste titre, sur le comportement de l'homme et sur la société.

**Mots-clés:** Décepteur, contes renardiens, famille, parenté, déstabilisation, dénonciation.

## Introduction

Ensemble de personnes vivant d'une façon organisée et structurée par des institutions et des conventions, la société est constituée par un ensemble de familles<sup>1</sup>. Même s'il existe des aspects universels dans la définition de la famille (procréation, prohibition de l'inceste, alliance, etc.), chaque société humaine en présente une image, en relation avec sa structure démographique, son organisation sociale ou religieuse, ses croyances. Au Moyen Age, époque d'émergence du *Roman de Renart*<sup>2</sup>, le modèle familial<sup>3</sup>

imposé sous le règne de Charlemagne et par le pouvoir de l'Eglise, après l'adoption de «la famille large» au très haut Moyen Age, est «la famille conjugale» ou «famille étroite».

Au sujet de ce changement notable survenu dans l'histoire de la famille, cellule de base de toute société humaine, Thomas Ribémont, dans une étude sur l'ouvrage de Didier Lett intitulé *Famille et parenté dans l'occident médiéval Ve-XVe siècle*, écrit:

---

<sup>1</sup> Groupes formés par des personnes apparentées ou étroitement unies par alliance ou par accord mutuel.

<sup>2</sup> Le corpus renardien sur lequel porte la présente analyse s'étend sur la période médiévale française couvrant la fin du XIIe siècle à la fin du XIIIe siècle.

<sup>3</sup> A l'instar de Didier Lett, des chercheurs, intéressés par l'organisation familiale au Moyen Age, ont entrepris des travaux visant à restituer à ce siècle ses lettres de noblesse dans la mise en place

---

d'une structure de base devant servir de modèle à l'émergence de la famille moderne. Ce sont respectivement :

Georges Duby, Jacques Le Goff (dir.), *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, Rome, Ecole française de Rome, 1977.

André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen, Françoise Zonabend (dir.), *Histoire de la famille*, t. 1, Paris, Armand Colin (rééd. Livre de Poche/Références), 1986.

«On sait combien la famille constitue aujourd'hui un objet d'étude privilégié pour le chercheur en sciences sociales (...). A l'inverse de ce qui s'est produit dans d'autres disciplines (la sociologie et le droit notamment), les historiens ont pourtant relativement tardé à en faire l'analyse. Certes, il y a bien, dans les années 1960-1970, des travaux d'histoire portant sur le sujet – en particulier l'ouvrage de Philippe Ariès intitulé *L'Enfant et la Vie familiale sous l'Ancien Régime* ou encore *Naissance de la famille moderne*, XVIIIe-XXe siècle d'Edward Shorter –, mais Didier Lett conteste la vision évolutionniste adoptée dans ses études qui considèrent «que la famille occidentale 'moderne' fondée sur un mariage monogame, sur une cellule étroite ou nucléaire, sur une résidence indépendante des nouveaux époux et sur une profonde affection entre mari et femme et entre parents et enfants était une invention récente qui se serait mise en place surtout à partir des XVIIe et XVIIIe siècles» (Ribémont, 2000: 5).

Toutefois, ces recherches, à visée anthropologique, sociologique ou historique, n'ont pas permis de lever le voile sur l'appropriation du fonctionnement de cette structure familiale du Moyen Age par le monde de la littérature. Ainsi, la présente étude, tout en prenant appui sur les acquis ou les résultats des recherches menées par les sciences sociales, montrera comment la littérature médiévale<sup>4</sup>, par le phénomène de narrativisation<sup>5</sup>, se fait l'écho de la longue marche de cette organisation familiale dans sa quête de la stabilité.

Nous aborderons cette question en nous servant des récits contenus dans *Le Roman*

*de Renart*<sup>6</sup>, recueil de contes de la France médiévale, avec, pour indices, la représentation du décepteur et la conflictualité en actes de ses rapports dans le réseau relationnel familial de l'œuvre. D'où les raisons du choix du sujet suivant: Décepteur des contes renardiens et déstructuration de la cellule familiale: fonctionnalité et significations.

Quelle structure familiale *Le Roman de Renart* présente-il? Quel rôle les conteurs attribuent-ils au héros renardien dans sa cellule familiale? Comment ce décepteur des contes renardiens considère-t-il la vie en famille et quels rapports entretient-il avec les membres des autres familles représentées dans le corpus? En quoi ces rapports visent-ils à déstructurer ces cellules familiales? Quelles sont les enjeux d'une telle représentation?

L'analyse proposée se situe dans une double perspective sémiotique et sociocritique et permettra de montrer que bien que sujette à des attaques visant à le déstabiliser, la cellule familiale doit demeurer le fondement de l'équilibre social.

## **I. Contes renardiens et représentation de la structure familiale médiévale**

Couvrant la période allant de la fin du XIIe siècle à la fin du XIIIe siècle, *Le Roman de Renart* laisse découvrir une structure familiale qui, bien que fondée sur l'imaginaire des conteurs, est identique à celle que l'on retrouve dans la société

<sup>4</sup> La littérature du Moyen Age est fondée sur l'oralité. Les aventures des héros chevaleresques (Chanson de geste ou roman courtois) ou héros décepteurs de la littérature animalière étaient, avant tout, racontées par les jongleurs. Le passage de l'oral à l'écrit s'est réalisé par le «phénomène de narrativisation».

<sup>5</sup> La narrativisation renvoie à la théorie de la narativité. C'est le fait de mettre sous forme de narration (forme littéraire) un récit ou une histoire, de transformer en forme narrative, de donner à un récit la forme de la narration.

<sup>6</sup> Les indices textuels illustratifs de nos propos pourront se découvrir dans la version du *Roman de Renart* selon Jean Dufournet et Andrée Méline en deux volumes publiée à Paris, en 1985 aux éditions Flammarion. Cette version contient 26 contes dénommés «branches» (par leurs auteurs) dont 6 pour le premier volume (de la branche I à la branche VI) et 20 pour le second (de la branche VII à la branche XXVI).

réelle du Moyen Age. Il s'agit de ce que Émile Durkheim (1858-1917), sociologue français et co-fondateur de la sociologie moderne, appelle la famille conjugale<sup>7</sup> dont les conditions d'émergence sont rappelées par Henri Bresc en ces termes:

«Dans le récent ouvrage de Suzanne Wemple consacré à l'évolution de la situation féminine dans la société franque (1981), l'idée d'un passage de la «famille large» à la «famille étroite» entre l'époque mérovingienne et l'époque carolingienne est acceptée sans discussion. Avant le IXe siècle, pense l'auteur, existeraient des groupes de parenté, presque des «clans familiaux», dont les femmes «transmettent l'idéologie» (p. 190) et servent l'ascension par les alliances matrimoniales dans lesquelles elles sont engagées (...). L'Eglise et le pouvoir carolingien imposent une stricte monogamie, élément important du resserrement familial et de la promotion de la «famille conjugale». La situation de la femme s'en trouve modifiée dans la mesure où une seule épouse produit désormais les enfants qui pouvaient naître auparavant des unions concomitantes ou successives d'un homme avec plusieurs femmes légitimes ou concubines» (Bresc et al., 2005: 101).

Cette famille est dite conjugale en ce sens qu'elle ne repose désormais que sur

deux personnes de sexes opposés unies entre elles par les liens sacrés du mariage<sup>8</sup>. Dans le corpus renardien, les relations établies entre certains personnages peuvent obéir aux critères de définition de ce type familial. Mais, nous n'en retiendrons que les plus représentatives dont le rôle actantiel est plus marqué dans l'économie du récit. Ce sont: la famille de Renart (le père), Hermeline (la mère) et de leurs trois enfants (Perchehaie, Malebranche et Rovel), la famille royale composée de Noble (le roi), Fièrre (la reine) et de leurs enfants, la famille d'Isengrin (le père), d'Hersant (la mère) et de leurs enfants et la famille constituée par Chantecler (le père) et Pinte (la mère).

Bien en place, ces familles sont représentées dans l'œuvre comme des communautés profondes de vie, c'est-à-dire des alliances matrimoniales, par laquelle Renart, Noble, Isengrin et Chantecler, d'une part, Hermeline, Fièrre, Hersant et Pinte, d'autre part, constituent respectivement entre eux une communauté de vie.

Outre le mariage, un autre point commun à ces différentes familles est le lien de solidarité agissante entre les membres. A chaque composante de cette cellule familiale revient une tâche bien définie. C'est le cas, par exemple, du chef de famille à qui incombe la charge de garantir le pain quotidien à tous et à chacun. Les contes renardiens donnent une preuve patente de cette fonction paternelle

<sup>7</sup> Au sujet de la famille restreinte ou famille conjugale, Émile Durkheim fait la précision suivante: «J'appelle de ce nom la famille telle qu'elle s'est constituée chez les sociétés issues des sociétés germaniques, c'est-à-dire chez les peuples les plus civilisés de l'Europe moderne. Je vais en décrire les caractères les plus essentiels, tels qu'ils se sont dégagés d'une longue évolution pour se fixer dans notre Code civil. La famille conjugale résulte d'une contraction de la famille paternelle. Celle-ci comprenait le père, la mère, et toutes les générations issues d'eux, sauf les filles et leurs descendants. La famille conjugale ne comprend plus que le mari, la femme, les enfants mineurs et célibataires. Il y a en effet entre les membres du groupe ainsi constitué des rapports de parenté tout à fait caractéristiques, et qui n'existent qu'entre eux (...). Nous sommes donc en présence d'un type familial nouveau. Je propose de l'appeler la famille conjugale ».

Émile Durkheim (1892), « La famille conjugale. » in *Revue philosophique*, 90, 1921, p. 4.

<sup>8</sup> Le sociologue dira à ce sujet : « Plus la famille est organisée, plus le mariage a tendu à être la condition unique de la parenté (...). La famille va de plus en plus en se contractant; en même temps les relations y prennent de plus en plus un caractère exclusivement personnel, par suite de l'effacement progressif du communisme domestique. Tandis que la famille perd du terrain, le mariage au contraire se fortifie » (Durkheim, 1829, pp. 13-14).

en laissant découvrir les nombreuses quêtes de nourriture menées par le décepteur et les trois autres responsables de famille.

Toutefois, même si les récits renardiens proposent des schémas qui permettent la construction d'une vie familiale, celle-ci manque de stabilité. Comme l'épée de Damoclès, Renart constitue une menace pour l'harmonie et l'équilibre des différentes cellules familiales.

## **II. Le décepteur renardien entre déstabilisation de la cellule familiale et banalisation des liens de parenté**

La construction de Renart comme personnage décepteur obéit à un schéma bien connu qui en fait un être bidimensionnel : une dimension positive et une dimension négative. Plus proche des dieux et des humains, il présente à la fois un caractère angélique et diabolique favorable au déploiement de sa ruse consubstantielle que Paul N'Da assimile à la *mêtis*<sup>9</sup> des Grecs :

«Elle [la ruse] est faite à la fois d'intelligence, de sagesse, de débrouillardise, d'habileté, de malice, de duplicité, de sensibilité intuitive. Elle est capable de fourberie, de rouerie comme de la plus haute générosité, de bonté. Elle se marie à la raison comme au sentiment. Elle sait utiliser tous les moyens, ceux des pièges, des subterfuges et des mots pour arriver à ses fins, gagner. Elle est une intelligence à l'œuvre, qui sait répondre immédiatement aux situations créées et qui cherche à trouver, à inventer une solution ou une réplique » (N'Da, 1990: 39-40).

---

<sup>9</sup> La *mêtis* ou *métis* (en grec ancien Μῆτις / *Mētis*, littéralement «le conseil, la ruse») est une stratégie de rapport aux autres et à la nature reposant sur la «ruse de l'intelligence». Wikipédia (encyclopédie libre, en ligne), [http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A8tis\\_\(Gr%C3%A8ce\\_antique\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A8tis_(Gr%C3%A8ce_antique)).

En effet, décepteur vient du mot latin «*decipere*» qui veut dire «induire en erreur». Ce personnage tire sa force du mot français «déception» dont le sémantisme originel renvoie à l'acceptation d'une tromperie bâtie autour d'une promesse fallacieuse, d'un faux serment ou d'une attente illusoire.

Personnage complexe et protéiforme, Renart incarne la ruse de l'intelligence liée à l'art de la simulation / dissimulation. Il campe ou simule le rôle du bon père de famille, attentionné, soucieux du bien-être des membres de sa famille, catalyseur d'énergie constructive et protectrice. Ses sorties de la maison sont placées sous l'égide de la quête quotidienne et vitale du pain familial<sup>10</sup>.

Mais une telle débauche d'énergie en faveur de la survie de son épouse et de ses enfants dissimule sa méchanceté viscérale en direction des autres familles constituées dans une interaction conflictuelle.

### **II. 1. Renart et structure familiale: le jeu déstabilisateur d'une interaction conflictuelle**

Hors du cadre familial, Renart subit une véritable métamorphose comportementale en rapport avec l'autre pan de sa nature. Il n'est plus ce personnage bienveillant et fédérateur qui agit en faveur de la cohésion et de l'équilibre social. Les conteurs le représentent dans son rapport aux autres familles<sup>11</sup> comme un être malfaisant et déstabilisateur.

---

<sup>10</sup> Il faut se référer à ce sujet aux différents contes, au nombre de huit (8) noués autour de la quête de nourriture. Ce sont: les branches II; III, *Renart et les anguilles*; IV, *Renart et Isengrin dans le puits*; V, *Renart, Isengrin et le jambon*; VII, *Renart mange son confesseur*; XIV, *Renart et Tibert dans le cellier du vilain*; XV, *Renart, Tibert et l'andouille*; XVI, *Le partage des proies*.

<sup>11</sup> Allusion faite aux trois autres familles citées plus haut.

Analysons: alors qu'il présente le visage angélique d'un époux modèle dans le cocon familial, Renart se réfugie derrière l'indissolubilité du mariage pour contracter d'autres unions libres et coupables. Il se fait ainsi de nouvelles amies avec qui il mène une double vie. Non seulement Renart viole le serment de fidélité à Hermeline sa légitime épouse mais, pire, ses nouvelles conquêtes sont des femmes adultères, notamment Fièrre la reine et Hersant l'épouse d'Isengrin, son éternel opposant. Ce qui en ajoute au drame du décepteur renardien, c'est que toutes deux, Fièrre la reine et Hersant, ont été l'objet de violence sexuelle de la part de cet amant d'un autre genre sous le regard médusé de leurs époux respectifs.

Alors que, attaché par Renart, le roi ne devait que constater sans pouvoir y opposer la moindre résistance, l'accomplissement de l'acte ignoble et déshonorant<sup>12</sup>, Isengrin, lui, a suivi, de loin, la scène du viol de son épouse<sup>13</sup> après que Renart soit allé en intimité avec elle dans la chambre conjugale en présence de leurs enfants<sup>14</sup>. Chantecler et Pinte sont, quant à eux, constamment la cible d'attaques physiques et brutales, si ce ne sont des manigances insidieuses, de la part de Renart dans sa quête de la nourriture quotidienne.

Les agissements du décepteur renardien sont, comme on peut le constater, lourds de conséquences. Ils ont permis d'introduire chez les membres de ces trois familles bien

de mauvais sentiments comme la jalousie, la méfiance et la défiance. N'est-ce pas d'ailleurs la scène du viol d'Hersant par Renart, au vu et au su d'Isengrin, qui est à l'origine du conflit ouvert et populaire entre ces deux pères de famille et qui provoquera un courroux incompressible<sup>15</sup> chez le mari cocu ?

En tout état de cause, l'incursion de Renart dans le microcosme familial d'Isengrin a suscité des scènes de ménage allant de la profération de langages obscènes et injurieux à l'expression d'une violence envers la femme. Elle sera d'ailleurs contrainte et forcée de subir les affres des joutes verbales de la justice royale devant qui une plainte a été déposée par Isengrin et où elle a été amenée, très souvent, à intervenir pour donner sa version des faits qui lui sont reprochés<sup>16</sup>. Le roi sera, évidemment, très remonté contre son épouse qui n'a pas su canaliser cet amour coupable pour un homme marié. Son déshonneur est à la mesure de son statut social: quelle considération peut-on avoir désormais pour un roi cocu, pourtant choisi pour présider aux destinées d'un royaume dont il devra aider à résoudre les tensions? Les foyers familiaux d'Isengrin et de Noble le roi ne seront pas les seuls à souffrir de cette infidélité de Renart.

<sup>12</sup> Branche Ia, *Le siège de Maupertuis*, vv. 1765-1835.

<sup>13</sup> Branche II, *Renart et la louve*, vv. 1261-1303.

<sup>14</sup> Le viol de Hersant par Renart s'est produit dans la chambre conjugale du couple Isengrin /Hersant, en présence de leurs enfants légaux. Estimant ne pas avoir été considérés, ceux-ci ont menacé d'en souffler un mot à leur père. Branche II, *Renart et la louve*, vv. 1032-1155.

<sup>15</sup> Isengrin le cocu a formulé une plainte en bonne et due forme contre Renart le violeur auprès du roi qui, au lieu de prendre au sérieux cette requête, la négligera, suscitant des rebondissements dans cette affaire qu'Isengrin tentera, en définitive, de régler par voie de fait, notamment par des scènes de violence physique.

<sup>16</sup> Isengrin et Hersant, son épouse, s'opposent nettement dans la version qu'ils donnent de la scène qui menace de disloquer leur couple. En effet, alors que le mari se plaint au roi du déshonneur dont il a été l'objet de la part de Renart le violeur, Hersant, elle, parce qu'aimant secrètement le mis en cause, cherche à le disculper et à faire passer son époux pour un homme «*tellement jaloux / qu'il s' imagine tous les jours être cocu.*», branche I, *Le jugement de Renart*, vv. 157-158.

Hermeline, l'épouse du mari infidèle, subira également les «effets collatéraux» de ce dévergondage. La branche Ib du *Roman de Renart* relate la dispute verbale suivie d'échange de coups entre les deux rivales<sup>17</sup> tandis que la branche VI, elle, lève un coin de voile sur le duel de Renart et d'Isengrin<sup>18</sup>.

Comme il est à remarquer, aucun couple n'est vacciné contre le virus de la déstabilisation incarné par Renart. Tel un agent pathogène pour le corps familial, le décepteur des contes renardiens inocule ses symptômes sur l'intégrité organique des membres de la cellule familiale par le recours à la ruse fondée sur les fausses parentés.

## **II.2. Renart et la ruse par la fausse parenté: parenté dévoyée ou revers de la «parenté à plaisanteries»**

Pour parvenir à tromper ses adversaires, Renart crée l'événement sur la base du faux. L'un de ses techniques de ruse consiste, dans cette société belliqueuse du Moyen Age, à faire croire à ses potentielles victimes qu'il est un être pacifique guidé par un lien naturel d'affection et de sympathie respectueux du caractère sacré de la parenté. En d'autres termes, Renart invente «de toute pièce» un lien de parenté avec ses ennemis pour mieux les manipuler à sa convenance.

Cette ruse se résume à faire croire à des faussetés salutaires. Permettant ordinairement d'établir un climat de confiance et de convivialité, les liens de parenté apparaissent, pour le rusé, comme un tremplin insidieusement mis en place

dans le but d'attirer l'adversaire dans un piège. Cet usage dévoyé de la parenté s'oppose aux principes de tolérance et de bonne humeur constatés dans d'autres régions du monde:

«Dans maintes sociétés humaines, il existe un phénomène de “parenté à plaisanteries”, objet d'étude fort singulier de l'anthropologie classique, qui en a donné une définition canonique: “La “parenté à plaisanteries” est une relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée par la coutume, et dans certains cas, obligée de taquiner l'autre ou de s'en moquer; l'autre, de son côté, ne doit pas en prendre ombrage.” Et vice-versa. Appelées à l'origine, sur des terrains nord-américains, océaniens puis africains, “joking relationships”, puis, en français, “parenté à plaisanteries”, ces relations particulières à l'intérieur de la famille, de la parentèle ou du clan, ont cependant été réduites à leur fonction» (Touré, 2010 : 147).

Ne servant que les seuls intérêts de Renart, la parenté est ainsi vidée de son sens originel pour devenir l'objet d'une banalité consternante. Le semblant de plaisanterie que Renart instaure dans son rapport aux personnages qu'il présente comme faisant partie de sa famille n'est qu'un jeu de dupes pour créer l'illusion et cacher ses vraies intentions. Pourquoi Renart opte-il pour les fausses parentés pour parvenir à ses fins? Comment procède-t-il concrètement?

Renart est par définition un personnage rebelle<sup>19</sup> à toutes les formes d'institution. Conscient de l'importance que l'on accorde aux liens de parenté au Moyen Age, il s'attaque à la famille, cellule de base de la société, pour mieux désorganiser, par un effet de boule de neige, l'ensemble du tissu social. Son

---

<sup>17</sup> Il s'agit d'Hermeline, l'épouse, et d'Hersant, l'amante de Renart. Branche Ib, *Renart jongleur*, vv.3034-3177.

<sup>18</sup> Branche VI, *Le duel de Renart et d'Isengrin*, vv. 827-1344.

---

<sup>19</sup> A en juger par le titre de l'article d'Armelle Leclercq, «Renart ou le rire rebelle» publié dans la revue *Etudes littéraires*, volume 38, numéro 2-3, hiver 2007.

action consiste à opposer l'un à l'autre, les membres d'une même famille, non en les confrontant face à face, mais en procédant par une mise à l'écart ou par défaut (en l'absence d'un des personnages concernés). En d'autres termes, Renart préfère diviser pour mieux régner: «Confronté à Renart, un animal s'en méfie; par la parole, Renart détourne l'attention de l'animal vers un autre point; mû par le désir ou piqué dans son amour-propre, ce dernier exécute volontairement ce que Renart lui suggère; piégé, il subit alors une violence, généralement du fait d'un tiers (souvent un être humain)» (Leclercq, 2007: 92).

L'instauration d'une fausse parenté vise à distraire et à affaiblir par le recours au mensonge, au faux semblant. La parole du décepteur est fondée sur l'envers de la vérité, sur la production d'un réel dont la vraisemblance aveugle la conscience et donne de prendre les termes avec sérieux et sincérité.

La disposition normale des éléments convoqués ayant ainsi été inversée, le rapport entre le signe et la chose n'est ni de l'ordre de la présence ni de l'ordre de la référence comme dans le mode symbolique, mais de l'ordre du *barat* (de la ruse).

Dès lors, la vérité s'éclipse et est remplacée par le *voirsemblant* (le vraisemblable), ce qui en prend l'apparence et qui peut être son contraire même. Il ne s'agit plus alors, comme le reconnaît Jean Scheidegger, de dire la vérité, mais de *faire croire* (croire) que ce que l'on dit est vrai. Claude Bremond précisera, pour sa part que «Tromper, c'est à la fois dissimuler ce qui est, simuler ce qui n'est pas, et substituer ce qui n'est pas à ce qui est dans un paraître auquel la dupe réagit comme à un être véritable...pour

mordre à l'appât, la dupe a besoin de le croire vrai et de ne pas apercevoir l'hameçon» (Bremond, 1966: 70).

Ainsi, dans l'épisode<sup>20</sup> où il est aux prises avec Chantecler le coq (perché sur un tas de fumier), Renart recourt aux ressources de la filiation pour avoir en sa possession le fromage que la volaille tenait dans son bec. Le conteur de ce récit y montre comment le décepteur, par le moyen de la ruse, a donné de faux espoirs au coq en lui proposant la clé d'accès à la célébrité. Il lui raconte alors une histoire dont le supposé père, dénommé Chanteclin qu'il présente d'ailleurs comme son oncle, est le héros ayant acquis sa célébrité grâce à la beauté de sa voix. Pour montrer qu'il en est le digne héritier, le fils est invité, à son tour, à chanter, un œil fermé, l'autre ouvert, d'une voix mélodieuse et stridente. Supercherie mise en scène par le décepteur que la victime n'a su découvrir, car voulant relever le défi de la dotation du talent congénital et faire la démonstration de son appartenance à la lignée de ce défunt père cité en exemple, Chantecler ouvre grandement son bec pour y laisser s'échapper sa belle voix. Conséquence: réussite de la ruse, car Renart parvient à se saisir du chanteur qu'il conduit en direction de sa demeure pour y nourrir sa famille avant d'en être dépossédé par manque de vigilance.

Renart utilise le même scénario contre Tiécelin le corbeau (perché sur un arbre) que le rusé incite à bien chanter comme sire Rohart, son défunt père, le meilleur chanteur de France<sup>21</sup>. Piqué dans son amour-propre, Tiécelin, comme

<sup>20</sup> Il s'agit d'un des épisodes de la branche II du *Roman de Renart* intitulée *Renart et Chantecler le coq*. Cette branche, la plus ancienne du recueil, a pour auteur Pierre de Saint-Cloud.

<sup>21</sup> Branche II, *Renart et Tiécelin le corbeau*, v. 923.

Chantecler, se mit à chanter en laissant choir le fromage qui, une fois à terre, est vite récupéré et mangé par Renart qui, tenaillé par la faim, se tenait au pied de l'arbre.

Ce mécanisme de dissimulation ou de falsification de la réalité par cette espèce de plaisanterie de mauvais goût utilise également les ressources du cousinage. Le rappel de ce lien de parenté a permis à Renart de tromper d'autres adversaires par simple plaisir ou pour répondre à un besoin de nourriture.

La fonctionnalité de la relation entre le décepteur renardien et les différentes familles en présence dans le récit a permis de découvrir une interaction déséquilibrée due aux assauts répétés de Renart. Il agit plus en ennemi de la concorde familiale qu'en artisan de son bien-être. Comme les autres institutions sociales, la famille n'est nullement exemptée des méfaits de la ruse malfaisante et déstabilisatrice de Renart. Mais, pourquoi le microcosme familial et ses différentes composantes souffrent-ils le martyre de la ruse renardienne? Quelles intentions les conteurs renardiens portent-ils sur une telle représentation?

### **III. Récits renardiens et conflits familiaux: enjeux d'une représentation**

La représentation de la vie telle que vécue dans les structures familiales porte la marque d'un réalisme social en vogue au siècle des auteurs des récits renardiens. L'inconduite de Renart et ses effets sur l'équilibre familial sont représentatifs d'un malaise existentiel que le déploiement des aventures se plaît à restituer en y mettant un accent sur la satire des conduites déloyales au sein du microcosme familial.

#### **III.1. Restitution saisissante de l'image de la famille au Moyen Age**

L'image que les conteurs présentent de la famille dans *Le Roman de Renart* est tributaire du sort qui lui est réservé dans la société. Cette structure familiale en ballottement est la preuve qu'elle est encore en quête d'une stabilité à venir mais déjà mise à mal par la résurgence de certaines pratiques rétrogrades. L'avènement de «la famille conjugale» sous le règne de Charlemagne, en remplacement de «la famille large» qui autorisait des unions libres et multiples, n'est pas, en effet, du goût de ceux qui se sont vautrés dans ce mode de vie où les liens matrimoniaux n'étaient pas encore marqués du sceau de l'indissolubilité. André Burguière, dans un compte-rendu d'étude de *L'histoire de la famille*, souligne:

«Jean-Pierre Cuvillier souligne un contraste rarement perçu et pose des questions plus importantes qu'il n'y paraît de prime abord. Il affirme en effet que le monde germanique est coupé en deux: celui qui subit l'influence romaine et voit s'épanouir la famille nucléaire d'une part, celui qui demeura toujours hors du limes et continue de vivre dans un système de «clan», de l'autre. Sans doute cette opposition reflète-t-elle une bonne part de vérité» (Burguière, 1986: 141).

C'est dans ce monde en pleine mutation, c'est-à-dire à cheval sur un ordre ancien qui refuse de s'éteindre et un ordre nouveau qui cherche ses marques qu'évoluent les personnages du corpus. Tout changement étant difficilement le bienvenu, le type familial conjugal ne peut que souffrir des comportements de personnes enclines à retomber dans leurs errements.

Renart le décepteur n'est qu'un prototype parfait de toute personne rebelle au changement et malaisément disposée à



saboter les acquis de la réforme et les valeurs qu'elle propose. Armelle Leclercq fait une incursion au cœur de cette rébellion de Renart à toute institution qu'il juge privative de liberté:

«Éternel rebelle, Renart ne se soumet à aucune autorité (...). Il brave une à une toutes les valeurs du royaume de Noble, royaume qui constitue un calque de la société médiévale. Pendant tout le roman, Renart se joue de l'autorité royale et de l'institution du mariage (en cocufiant Isengrin). Son pouvoir de contestation est sans limites. Il tourne directement en ridicule la convocation en justice (branche I, dite «du plaid»), le serment (branche VI), la trêve de Dieu et la paix de Dieu (branche II), le baiser de paix (branche II), le compéage (branche II), les règles monacales (branche VII), l'ordination (branche XIV), les reliques (branches X et XIV), le pèlerinage (branches I et X), la confession (branche I), la prière (branche VII), la messe (branches XII et XIV), l'eucharistie (branche XIV) et même le baptême (branche XI)» (Leclercq, 2007: 93-97).

Le but assigné à Renart est de tourner en dérision toutes les institutions politico-religieuses de l'époque, en prenant le contrepied des valeurs communément admises. C'est pour cette raison qu'il rame toujours à contre-courant de la vague de changement sociale et de toute norme prescrite. En un mot, Renart est l'incarnation de la perfidie que l'étape suivante de la présente analyse se donne pour tâche d'en décrypter les indices dans le cadre restreint de la famille.

### **III.2. Dénonciation de la perfidie à l'échelle familiale**

La mise en récit du comportement réfractaire à l'autorité du mariage et de ses exigences est certes conforme à l'attitude de bien des gens qui, au Moyen Âge, n'étaient pas disposés à abandonner leurs «premières amours». Mais, elle dépasse le seul cadre de la société médiévale tant le

sujet abordé est commun à toutes les sociétés. La banalisation des liens de la famille et de la parenté s'inscrit dans un vaste mouvement de dénonciation de toute perfidie.

Sur le plan familial, la fidélité des conjoints, l'un à l'autre, est renvoyée aux calendes grecques. En vivant d'infidélités, Renart expose au grand jour le comportement de tous les époux qui évitent de conformer leur existence aux exigences du mariage et de la vie conjugale.

Ses manquements aux obligations que lui impose sa prédilection pour le mode de vie conjugale ne sont pas un exemple à suivre. C'est pour cette raison que les conteurs, soucieux de la prééminence des valeurs sociales, le conduisent très souvent dans des situations embarrassantes aux conséquences incalculables et insoupçonnées: il est parfois battu sans ménagement par ses victimes lorsqu'il parvient à contourner, par malice, la justice sociale. Ceci pour faire remarquer à qui veut mener une telle vie que «la ruse peut parfois conduire le rusé dans une ruse qu'il ne connaît pas» (Hampâté Bâ, 1993: 89).

On ne peut vouloir une chose et son contraire. Et cela doit clairement hanter l'esprit de tous ceux qui recherchent toujours des échappatoires ou des portes de sortie au mépris engagements pris ou du respect des termes du contrat.

En ce qui concerne les liens de parenté, les récits renardiens ne nous proposent pas de les banaliser. Bien au contraire, ils font remarquer qu'ils gagneraient à être resserrés dans la mesure où Renart lui-même en reconnaît l'importance et l'attachement de ses dupes à cette valeur cardinale: c'est parce qu'elles y croient qu'elles se montrent disposées à y voir

s'établir ces liens forts de consolidation familiale.

Dans la préface de l'ouvrage collectif intitulé *La famille occidentale au Moyen Age*<sup>22</sup>, Georges Duby affirme:

«Il apparaît que, dans les sociétés occidentales, sous la longue rémanence d'enveloppes rituelles, la mutation qui nous surprend était en marche et de très longue date (...). Il importe donc de plonger le regard dans un passé lointain. Ne datent d'hier ni le flux qui déplacèrent tant de ruraux vers les villes, ni la prolétarianisation, ni l'allongement de l'espérance de vie, ni le travail des femmes, autant de phénomènes dont les effets sont de si lourde conséquence sur le rôle de l'héritage, les règles et la pratique du mariage, la cohésion du couple, la situation de l'enfance et de l'adolescence, les liens de cousinage ou de voisinage» (Duby, 2005: 14).

Il est donc temps que l'on accorde à la tradition une attention particulière, car elle est d'enseignements pour une existence moins troublée et respectueuse de la morale et de la valeur des normes sociales.

## Conclusion

Le décepteur des récits renardiens est un personnage représenté en constante interaction avec les structures familiales en présence dans l'économie de ses aventures. De cette confrontation surviennent une désagrégation profonde du tissu familial et une atomisation de ses différents constituants. Ces assauts contre la cohésion de la famille et de la parenté répondent à un désir de liberté de Renart qui, consubstantiellement contestataire de toute norme sociale, se donne pour défi de s'attaquer à la cellule de base de la société pour y contribuer à son dépérissement.

Ses nombreuses incursions, telle une avalanche de vagues sur le rocher du microcosme familial, en constituent une

menace à prendre au sérieux. C'est ce qui explique le recours à la dénonciation des agissements du décepteur et à la mise en place de sanctions y relatives sous la forme de dégâts portés à la fois sur son intégrité physique et morale lorsque le recours à la justice par voie de droit présente des limites.

En tout état de cause, il ne sera pas dit, nonobstant les mauvaises actions déstabilisatrices de Renart, que la famille doit être sujette au rejet ou au désintérêt. Les liens entre les membres de la famille doivent faire l'objet d'une promotion dans un monde où la solidarité doit être le leitmotiv de toute action en direction d'autrui et de la société.

## Bibliographie

- Bindedou-Yoman, J. (2011). Les alliances à plaisanterie: une nouvelle intellection de la prévention et la résolution des conflits en Afrique. *Perspectives philosophiques*, 2. Abidjan. 157-183.
- Bremond, C. (1966). La logique des possibles narratifs. *Communications*, 8. Paris: Le Seuil. 60-76.
- Bresc, H. et al. (2005). *La famille occidentale au Moyen Age*. Paris: Editions Complexe.
- Burguière, A. & Klapisch-Zuber, C. (1986). *Histoire de la famille, t. 1*. Paris: Armand Colin.
- Deliège, R. (1967). *Anthropologie de la parenté*. Paris: Armand Colin.
- Detienne, M. & Vernant, J.-P. (1974). *Les Ruses de l'intelligence, la Métis des grecs*. Paris: Flammarion.
- Duby, G. & Le Goff, J. (1977). *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*. Rome: Ecole française de Rome.
- Dufournet, J. et al. (1990). *Le goupil et le paysan (Roman de Renart, branche X)*. Paris: Editions Champion.
- Dufournet, J. & Méline, A. (1985). *Le Roman de Renart*. Paris: Flammarion.
- Fox, R. (1978). *Anthropologie de la parenté: une analyse de la consanguinité et de l'alliance*. Paris: Gallimard.
- Ghasarian, C. (1997). *Introduction à l'étude de la parenté*. Paris: Éditions du Seuil.

<sup>22</sup> Henri Bresc et al, *La famille occidentale au Moyen Age*, Paris, Editions Complexe, 2005.

- Godelier, M. (2004). *Métamorphose de la parenté*. Paris: Fayard.
- Hampâté Bâ, A. (1993). *Petit Bodié*. Abidjan: NEI.
- Irigaray, L. (1987). *Sexes et parentés*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Leclercq, A. (2007). Renart ou le rire rebelle. *Études littéraires*, 38/ 2-3. pp. 87-100.
- Didier, L. (2000). *Famille et parenté dans l'Occident médiéval V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*. Paris: Hachette.
- Lévi-Strauss, C. (1949). *Les Structures élémentaires de la parenté*. Paris-La Haye: Mouton.
- Pastoureau, M. (1976). *La vie quotidienne en France et en Angleterre au temps des chevaliers de la table ronde (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*. Paris: Hachette.
- Ribemont, Th. (2000). Didier Lett, Famille et parenté dans l'Occident médiéval Ve-XVe siècle. *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*. <http://www.crm.revues.org/308>. Consulté le 15 novembre 2011.
- Rollier-Paulian, C. (2004). *Le Roman de Renart*. Paris: Bordas/SEJER.
- Sissao, A. (2002). *Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso. Mécanisme de fonctionnement et avenir*. Ouagadougou: Sankofa et Gurli Éditions.
- Touré, D. (2010). *Genre et construction d'une paix durable en Afrique: Comprendre pour vaincre la violence et la haine dans les sociétés ouest-africains*. Abidjan: Les Editions du CERAP

